



*Signataires : Jacques Blondin, Jean-Marc Guinchard, Sébastien Desfayes, Patricia Bidaux, François Erard, Alia Chaker Mangeat*

*Date de dépôt : 29 août 2024*

## **Proposition de résolution** **pour défendre la pluralité de la presse romande et assurer la** **pérennité d'un journalisme indépendant et de qualité à Genève**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
considérant :

- la décision abrupte du groupe Tamedia de procéder à la suppression de 290 emplois dont 90 postes de journalistes à plein temps et les fermetures de ses imprimeries de Bussigny et de Zurich ;
- que la restructuration annoncée conduira à la concentration de l'activité de Tamedia autour de quatre journaux de référence, dont un seul romand ;
- que cette centralisation dans le traitement de l'information met en péril, à terme, l'existence d'un titre comme la *Tribune de Genève* qui joue un rôle crucial dans le paysage médiatique du canton ;
- qu'une information vérifiée, impartiale et sourcée est un bien essentiel au bon fonctionnement d'une société démocratique, libérale et pluraliste ;
- que le devoir incombant à chacune et chacun de veiller à l'existence d'une presse locale, libre, plurielle et indépendante passe par un engagement collectif,

invite le Conseil d'Etat

- à intervenir auprès de Tamedia afin de favoriser la prise de mesures d'accompagnement correctes et suffisantes pour les personnes concernées par les licenciements ;

- à s'assurer que la rédaction de la *Tribune de Genève* soit la moins impactée possible par cette restructuration ;
- à étudier la création d'une fondation de droit privé ou d'une association pour permettre, à terme, la cession du titre et le maintien de l'activité de la *Tribune de Genève*.

## **EXPOSÉ DES MOTIFS**

Ce mardi 27 août 2024 restera bien comme « une journée noire pour la presse ». Si la chronique d'une mort annoncée de la presse écrite a été égrenée à travers la triste succession de licenciements et de disparitions de titres auxquels les Suisses ont assisté, impuissants, au long des vingt dernières années, l'annonce abrupte et violente de Tamedia a sonné comme un coup de tonnerre dans un ciel d'été. Cette restructuration, par son ampleur et ses répercussions profondes sur le paysage médiatique romand, a ouvert les yeux sur l'impérative nécessité d'agir pour conserver une presse locale, pluraliste et diversifiée en Suisse romande et particulièrement à Genève.

En biffant près de 290 emplois dont 90 postes de journalistes dans ses rédactions, le groupe Tamedia n'a pas seulement mis en péril les ressources humaines nécessaires pour offrir un travail d'investigation et d'information vérifiée, recoupée et sourcée, il a également préparé la contraction de l'offre médiatique romande à moyen terme. En choisissant de concentrer sa stratégie économique autour de quatre titres de référence dont un seul romand, le plus grand groupe de presse de notre pays fait peu de cas d'une presse régionale qui a toujours rythmé la vie sociale, politique et culturelle en Suisse romande.

La preuve de cet attachement des Romands à leur presse régionale n'est pas à chercher très loin puisque, le 13 février 2022, les Genevois et les cantons romands acceptaient à plus de 56% le train de mesures de soutien à la presse qui demandait une participation financière publique de 150 millions de francs pour sauvegarder les médias du pays.

Au-delà de l'identification presque affective qu'une communauté peut avoir envers son média local, nos concitoyennes et concitoyens ont clairement conscience qu'une presse libre, impartiale mais aussi diverse dans ses opinions est un bien essentiel et indispensable au bon fonctionnement d'une société démocratique, libérale et pluraliste dont le système de décision direct repose entièrement sur l'accès à une information fiable et aux débats d'idées.

La presse n'est pas une marchandise comme une autre dont on décide le sort sur un bilan comptable. Car sa disparition a un prix plus élevé que la somme des pertes et des bénéfices : c'est prendre le risque d'une information uniformisée, formatée et monopolisée.

Cette journée noire de la presse appelle la mobilisation de chacune et de chacun, des lecteurs, des journalistes, des élus afin de se concerter et de trouver une sortie de crise.

Tout d'abord, il faut répondre à l'urgence des licenciements. Les signataires de cette résolution demandent au Conseil d'Etat d'intervenir auprès du groupe Tamedia afin que des mesures d'accompagnement suffisantes soient mises en place pour les personnes concernées par les licenciements.

La seconde préoccupation concerne la *Tribune de Genève* dont la situation et la pérennité sont désormais largement compromises par la restructuration annoncée. Il est sérieusement à craindre la disparition, à terme, de ce quotidien. Le Conseil d'Etat doit tenter d'obtenir des assurances, de la part de Tamedia, que la rédaction de la *Tribune de Genève* soit la moins impactée possible par les licenciements prévus.

Enfin, les signataires de cette résolution souhaitent s'engager pour l'avenir en travaillant, dès aujourd'hui, à la pérennisation de la *Tribune de Genève* en demandant au Conseil d'Etat d'étudier la création d'une fondation de droit privé ou d'une association chargée de la reprise future du quotidien et d'en assurer le financement.

Notre canton connaît déjà des constructions similaires avec des titres comme *Le Temps* qui est détenu par la Fondation Aventinus ou encore *Le Courrier* qui est édité par la Nouvelle association du Courrier (NAC), une association à but non lucratif.

Au vu de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil à la présente proposition de résolution.